

30 septembre 2024
Non vérifié

Rapport financier trimestriel Deuxième trimestre

Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	4
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	5
Résultats financiers.....	6
Financement <i>ex ante</i>	10
Liquidités mobilisables	11
Déclaration de responsabilité de la direction	12
États financiers condensés et notes complémentaires.....	13
État condensé de la situation financière.....	13
État condensé du résultat global	14
État condensé des variations des capitaux propres.....	15
État condensé des flux de trésorerie.....	16
Notes complémentaires.....	17
1 – Informations générales	17
2 – Informations significatives sur les méthodes comptables.....	18
3 – Titres de placement	18
4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	19
5 – Immobilisations incorporelles.....	20
6 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.....	21
7 – Charges d'exploitation.....	21
8 – Transactions entre parties liées	22

Compte rendu

Deuxième trimestre – exercice 2024-2025

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2024 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a enregistré un bénéfice net de 278 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (246 millions de dollars) et produits tirés des placements (63 millions), charges d'exploitation (20 millions) et de la charge d'impôt (11 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC affichait un bénéfice net de 192 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (223 millions), produits tirés des placements (46 millions), hausse de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (50 millions), charges d'exploitation (20 millions) et charge d'impôt (7 millions).

Pour le semestre qui a pris fin le 30 septembre 2024, la SADC affiche un bénéfice net de 502 millions de dollars qui découle des éléments suivants : produits tirés des primes (494 millions), produits tirés des placements (119 millions), hausse de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (50 millions), charges d'exploitation (40 millions) et charge d'impôt (20 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC affichait un bénéfice net de 232 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (445 millions), produits tirés des placements (85 millions), hausse de la provision (250 millions), charges d'exploitation (39 millions) et charge d'impôt (9 millions).

À 494 millions de dollars, les produits tirés des primes du semestre terminé le 30 septembre 2024 sont en hausse de 49 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la croissance des dépôts assurés.

Les produits tirés des placements du semestre terminé le 30 septembre 2024 s'élèvent à 119 millions de dollars, soit 34 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (9 643 millions de dollars au 30 septembre 2024 contre 8 591 millions au 30 septembre 2023) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,68 % au 30 septembre 2024 contre 2,22 % au 30 septembre 2023).

Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 septembre 2024 se sont élevées à 40 millions de dollars, un montant conforme à la même période un an plus tôt.

Au 30 septembre 2024, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts se chiffrait à 2 300 millions de dollars, soit 50 millions de plus qu'au 31 mars 2024.

Au 30 septembre 2024, le total des actifs de la SADC s'élevait à 9 679 millions de dollars, dépassant de 544 millions le total inscrit au 31 mars 2024, par suite surtout de la croissance du portefeuille de placement.

La SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici la fin de l'exercice 2026-2027. Au 30 septembre 2024, le financement *ex ante* de la SADC (9 652 millions de dollars) correspondait à 78 points de base des dépôts assurés (1 241 milliards de dollars). La SADC est en bonne voie d'atteindre sa cible.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion des risques (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la SADC. Le programme de GRE influe sur l'élaboration des stratégies, la prise de décisions et l'attribution des ressources, et il prévoit la réévaluation des risques chaque trimestre.

Dans le cadre de son programme GRE, la direction réévalue sans cesse ses stratégies d'atténuation pour tous les risques importants auxquels est exposée la SADC. Ces risques, qui pourraient compromettre gravement la capacité de la SADC à réaliser ses objectifs stratégiques, sont présentés dans le Rapport annuel 2024 de la SADC; ils demeurent les mêmes.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la SADC, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil
d'administration,
direction et
personnel

Conseil d'administration

Le 7 novembre 2024, Shereen Miller a été nommée commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour un mandat de cinq ans.

Du même coup, M^{me} Miller est devenue membre d'office du conseil d'administration de la SADC.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2024 et le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 septembre 2024 et 2023.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre		Écart	
	2024	2023	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	246 291	222 895	23 396	10 %
Produits tirés des placements et autres produits	63 031	45 936	17 095	37 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	50 000	(50 000)	(100 %)
Charges d'exploitation	20 339	19 909	430	2 %
Charge d'impôt	10 753	6 988	3 765	54 %
Résultat net	278 230	191 934	86 296	45 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année; elles sont calculées annuellement, conformément aux dispositions de la *Loi sur la SADC* et du *Règlement administratif sur les primes différentielles*. Pour l'exercice 2024-2025, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2023-2024. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2024-2025, établis selon les dépôts assurés au 30 avril 2024, devraient atteindre 986 millions de dollars. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2024 se sont élevés à 246 millions de dollars, soit 10 % de plus que les 223 millions comptabilisés un an plus tôt. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés.

Le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement *ex ante* de la SADC dépend en grande partie des taux de prime établis. La SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici la fin de l'exercice 2026-2027. La cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir.

Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements du trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2024 totalisent 63 millions de dollars, soit 17 millions de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (9 643 millions de dollars au 30 septembre 2024 contre 8 591 millions au 30 septembre 2023) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,68 % au 30 septembre 2024 contre 2,22 % au 30 septembre 2023).

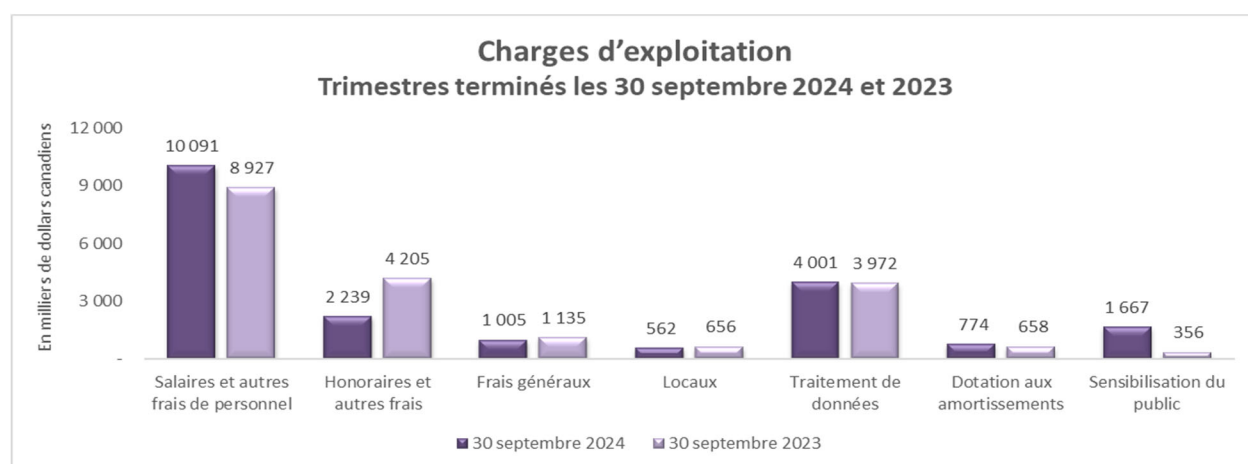
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Cette provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. On en réévalue la pertinence tous les trimestres et on la rajuste s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, les pertes prévues en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède du profil de risque de chacun de ses membres.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts n'a pas changé durant le deuxième trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2024 : elle s'établit toujours à 2 300 millions de dollars.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 septembre 2024 se sont élevées à 20 millions de dollars, soit le même montant qu'un an plus tôt. En effet, les changements constatés sur un an résultent surtout de la hausse des frais de personnel ainsi que du calendrier des dépenses de la campagne de sensibilisation du public, facteurs contrebalancés en partie par une baisse des honoraires professionnels.

Impôt sur le résultat

La SADC est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la SADC provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont elle peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la SADC ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 30 septembre

2024, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 11 millions de dollars, en hausse de 4 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2024 et celui terminé le 30 septembre 2023

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les semestres terminés les 30 septembre 2024 et 2023.

(en milliers de dollars canadiens)	Semestre terminé le		Écart	
	30 septembre		Augmentation (diminution)	
	2024	2023	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	493 890	445 133	48 757	11 %
Produits tirés des placements et autres produits	118 594	84 869	33 725	40 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50 000	250 000	(200 000)	(80 %)
Charges d'exploitation	39 730	39 201	529	1 %
Charge d'impôt	20 294	8 590	11 704	136 %
Résultat net	502 460	232 211	270 249	116 %

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 se montent à 494 millions de dollars, une hausse de 11 % comparativement aux 445 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des dépôts assurés.

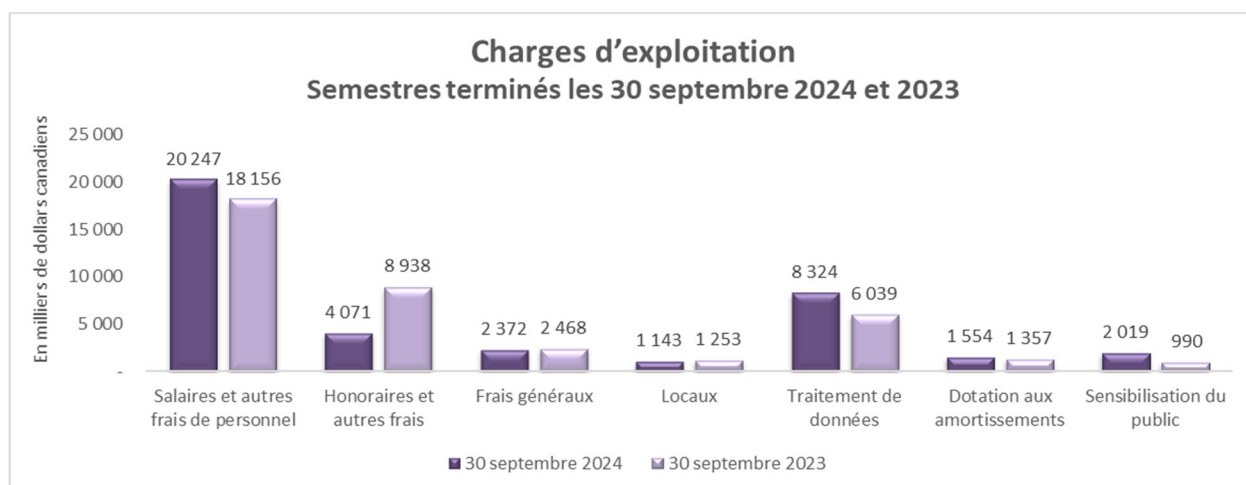
Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements du semestre terminé le 30 septembre 2024 s'élèvent à 119 millions de dollars, soit 34 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (9 643 millions de dollars au 30 septembre 2024 contre 8 591 millions au 30 septembre 2023) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,68 % au 30 septembre 2024 contre 2,22 % au 30 septembre 2023).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2024, la provision s'est accrue de 50 millions de dollars pour s'établir à 2 300 millions de dollars.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 septembre 2024 se sont élevées à 40 millions de dollars, un montant conforme à la même période un an plus tôt.

Les changements constatés sur un an résultent surtout de la hausse des frais de personnel et de traitement des données ainsi que du calendrier des dépenses de la campagne de sensibilisation du public, facteurs contrebalancés par une baisse des honoraires professionnels.

Impôt sur le résultat

Comme il a déjà été mentionné, la SADC utilise dans ses rapports financiers trimestriels un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2024, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 20 millions de dollars.

Résultats prévus pour l'exercice 2024-2025, comparativement au plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2024-2025		Écart	
	Prévisions	Plan	Augmentation (diminution)	
			(\$)	(%)
Produits tirés des primes	986	941	45	5 %
Produits tirés des placements	251	273	(22)	(8 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150	150	-	-
Charges d'exploitation	87	90	(3)	(3 %)
Charge d'impôt	41	46	(5)	(11 %)
Résultat net	959	928	31	3 %

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de la SADC (le « plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 941 millions de dollars pour l'exercice 2024-2025, soit 45 millions de moins que l'estimation actuelle de la direction (986 millions). Le plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements correspond à 251 millions de dollars, soit une baisse de 22 millions par rapport aux 273 millions annoncés dans le plan. En effet, les rendements des placements ont été moins élevés que prévu.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue est conforme au montant annoncé dans le plan.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation devraient atteindre 87 millions de dollars, soit 3 millions de moins que prévu.

Financement *ex ante*

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et bénéficie de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Au 30 septembre 2024, le fonds *ex ante* de la SADC s'établissait à 9 652 millions de dollars, soit l'équivalent de 78 points de base des dépôts assurés. La SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici la fin de l'exercice 2026-2027, et elle est en bonne voie de l'atteindre.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2024	31 mars 2024
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	18	12
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	9 698	8 894
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts en vertu de la <i>Loi sur la SADC</i>	35 000	35 000
Total des liquidités mobilisables	44 716	43 906

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux. En vertu de la *Loi sur la SADC*, la société d'État est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 septembre 2024, elle pouvait emprunter jusqu'à 35 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et la ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels condensés, en conformité avec la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels condensés.

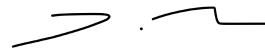
Les états financiers trimestriels condensés n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels condensés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la SADC à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.



Leah Anderson
Présidente et première dirigeante

Ottawa, Canada
18 novembre 2024



Jordan Rosenbaum
Directeur financier et responsable,
Efficacité opérationnelle

Ottawa, Canada
18 novembre 2024

États financiers condensés et notes complémentaires

État condensé de la situation financière

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2024	31 mars 2024
ACTIFS			
Trésorerie		17 562	11 820
Titres de placement	3	9 643 098	9 102 982
Clients et autres débiteurs		48	1 348
Palements anticipés		2 445	1 979
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	5 750	6 281
Immobilisations corporelles		3 149	3 509
Immobilisations incorporelles	5	6 552	7 123
TOTAL DES ACTIFS		9 678 604	9 135 042
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		7 454	12 213
Passif d'impôt exigible		8 995	14 120
Obligations locatives	4	6 999	7 558
Produits tirés des primes différés		1 538	-
Avantages du personnel		1 357	1 343
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	6	2 300 000	2 250 000
Passif d'impôt différé		578	585
Total des passifs		2 326 921	2 285 819
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		7 351 683	6 849 223
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		9 678 604	9 135 042

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé du résultat global

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars canadiens)

		Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	Notes	2024	2023	2024	2023
PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		246 291	222 895	493 890	445 133
Produits tirés des placements		63 029	45 934	118 592	84 867
Autres produits		2	2	2	2
		309 322	268 831	612 484	530 002
CHARGES					
Charges d'exploitation	7	20 339	19 909	39 730	39 201
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	6	-	50 000	50 000	250 000
		20 339	69 909	89 730	289 201
Résultat net avant impôt		288 983	198 922	522 754	240 801
Charge d'impôt		10 753	6 988	20 294	8 590
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		278 230	191 934	502 460	232 211

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2024	7 073 453
Total du résultat global	278 230
Solde au 30 septembre 2024	7 351 683
Solde au 30 juin 2023	6 070 790
Total du résultat global	191 934
Solde au 30 septembre 2023	6 262 724

SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

Solde au 31 mars 2024	6 849 223
Total du résultat global	502 460
Solde au 30 septembre 2024	7 351 683
Solde au 31 mars 2023	6 030 513
Total du résultat global	232 211
Solde au 30 septembre 2023	6 262 724

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des flux de trésorerie

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Total du résultat global	278 230	191 934	502 460	232 211
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotation aux amortissements	774	658	1 554	1 357
Produits tirés des placements	(63 029)	(45 934)	(118 592)	(84 867)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	31	36	63	74
Charge d'impôt	10 753	6 988	20 294	8 590
Charge au titre des avantages du personnel	31	32	62	64
Paieement au titre des prestations définies	(49)	(40)	(49)	(40)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution des primes d'assurance à recevoir	247 204	221 584	-	-
Diminution des clients et autres débiteurs	20	232	1 299	268
(Augmentation) diminution des paiements anticipés	(345)	831	(466)	(33)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(1 261)	(775)	(4 759)	(4 762)
Augmentation des produits tirés des primes différés	1 136	2 353	1 538	3 183
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	50 000	50 000	250 000
Intérêts reçus	54 059	41 614	110 390	88 338
Intérêts payés sur les obligations locatives	(31)	(36)	(63)	(74)
Impôt sur le résultat payé	(4 958)	(2 849)	(25 426)	(10 613)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	522 565	466 628	538 305	483 696
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	(710)	(12)	(1 250)
Achat de titres de placement	(968 604)	(861 701)	(1 734 643)	(1 649 654)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	447 690	402 725	1 202 730	1 179 245
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(520 916)	(459 686)	(531 925)	(471 659)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paieement en principal sur les obligations locatives	(319)	(313)	(638)	(623)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(319)	(313)	(638)	(623)
Augmentation nette de la trésorerie	1 330	6 629	5 742	11 414
Trésorerie, au début	16 232	20 497	11 820	15 712
Trésorerie, à la fin	17 562	27 126	17 562	27 126

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « *Loi sur la SADC* »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés de ses placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est situé au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La SADC a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus chez ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. Elle poursuit ces fins à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même. Elle agit par ailleurs à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La SADC est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital, pour qu'elle puisse rester en exploitation.

La SADC est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la *Loi sur la SADC*. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la SADC a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui respecte ses obligations légales.

En avril 2024, dans son budget, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'entreprendre un examen du cadre d'assurance-dépôts. Ce travail sera dirigé par le ministère des Finances Canada, en collaboration avec la SADC et d'autres organismes du secteur financier. Le gouvernement tiendra des consultations en 2024 et étudiera les changements devant être apportés au cadre de protection des déposants, le cas échéant, pour mieux répondre aux besoins changeants de la population canadienne et assurer la stabilité financière.

Le 18 novembre 2024, le Comité d'audit de la SADC a approuvé les présents états financiers trimestriels condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels condensés sont établis en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités au 31 mars 2024 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la SADC à l'égard d'un passif.

2 – Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels condensés et les états financiers audités au 31 mars 2024 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la SADC que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers au 31 mars 2024 et pour l'exercice terminé à cette date; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 – Titres de placement

Les tableaux ci-après donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la SADC.

	Coût amorti	Gain latent	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	9 643 098	54 687	7 328 044	2 369 741	-	9 697 785
Total des titres de placement	9 643 098	54 687	7 328 044	2 369 741	-	9 697 785

Au 31 mars 2024 (en milliers de dollars canadiens)	Coût amorti	Perte latente	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	9 102 982	(208 690)	6 436 373	2 457 919	-	8 894 292
Total des titres de placement	9 102 982	(208 690)	6 436 373	2 457 919	-	8 894 292

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la SADC, selon leur cote de crédit.

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2024	31 mars 2024
AAA	7 293 320	6 596 557
AA	430 917	702 300
AA-	876 128	629 661
A+	1 042 733	1 174 464
Total des titres de placement	9 643 098	9 102 982
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,68	2,44

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 30 septembre 2024, la SADC n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2024).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La SADC loue des bureaux à Ottawa et à Toronto; les contrats de location expirent en septembre 2030 et en octobre 2026 respectivement, mais chacun est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. L'exercice de l'option de renouvellement des contrats de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est uniquement à la discrétion de la SADC. La SADC loue aussi du matériel pour une durée de cinq ans, jusqu'en mai 2025.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dollars canadiens)	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2024	6 267	14	6 281
Amortissement	(603)	(7)	(610)
Ajouts	91	-	91
Résiliations	(12)	-	(12)
Solde au 30 septembre 2024	5 743	7	5 750

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2024	7 544	14	7 558
Ajouts	91	-	91
Charges financières	63	-	63
Paievements de loyers	(694)	(7)	(701)
Résiliations	(12)	-	(12)
Solde au 30 septembre 2024	6 992	7	6 999

La charge d'intérêts sur les obligations locatives (63 000 dollars) figure à l'état du résultat global du semestre terminé le 30 septembre 2024.

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2024, la SADC a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location à court terme et de ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 63 000 dollars, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 638 000 dollars, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Pas plus de un an	1 387	7	1 394
Plus de un an, mais pas plus de cinq ans	4 749	-	4 749
Plus de cinq ans	1 113	-	1 113
Total	7 249	7	7 256

5 – Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Total
Solde au 31 mars 2024	3 677	3 446	7 123
Dotation aux amortissements	(571)	-	(571)
Solde au 30 septembre 2024	3 106	3 446	6 552

6 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la SADC quant aux sorties futures de ressources représentatives d'avantages économiques que la société d'État pourrait devoir constater dans le cadre de son mandat d'assureur-dépôts (assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres) et d'autorité de règlement. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue, dont le montant et la date de survenance sont du domaine de l'inconnu. Les pertes réelles pourraient donc différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2024		2 250 000
Augmentation de la provision		50 000
Solde au 30 juin 2024		2 300 000
Augmentation de la provision		-
Solde au 30 septembre 2024		2 300 000

7 – Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation de la SADC pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Salaires et autres frais de personnel	10 091	8 927	20 247	18 156
Honoraires et autres frais	2 239	4 205	4 071	8 938
Frais généraux	974	1 099	2 309	2 394
Locaux	562	656	1 143	1 253
Traitement de données	4 001	3 972	8 324	6 039
Dotation aux amortissements	470	352	944	745
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	304	306	610	612
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	31	36	63	74
Sensibilisation du public	1 667	356	2 019	990
Total des charges d'exploitation	20 339	19 909	39 730	39 201

8 – Transactions entre parties liées

La SADC est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre normal du fonctionnement de la SADC et ont été évaluées selon le montant des échanges, c'est-à-dire le montant convenu entre les parties liées.